



D.A.E.U.

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Lieux de la formation

Angers, Cholet, Saumur

Contact

Pour Angers et EAD
Tél. : 02 44 68 86 75
daeu@univ-angers.fr

Pour Cholet

Tél. : 02 44 68 81 73
scolarite.cholet@listes.univ-angers.fr

Pour Saumur

Tél. : 02 44 68 78 00
pole.saumur@univ-angers.fr

Responsable de la formation

Delphine BEAUJEON
delphine.beaujeon@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/daeu



Partenaires



Cofinancé par
l'Union européenne



Présentation

Le DAEU est un diplôme national de niveau IV équivalent au Baccalauréat.

Deux options au choix :

- **DAEU A** : littéraire et sciences humaines
- **DAEU B** : scientifique

Objectifs

- Accéder à des études supérieures, notamment à l'université,
- Préparer des concours administratifs ou d'entrée en écoles spécialisées (écoles sanitaires et sociales, orthophonie, ...),
- Valider un niveau d'études auprès d'un employeur.

Public visé

Toute personne, non titulaire du baccalauréat.

Conditions d'admission :

- Avoir interrompu depuis au moins deux ans ses études initiales,
- Avoir au moins 20 ans au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier de deux années d'activité professionnelle salariée **ou de cotisation à la sécurité sociale**,
- **OU** avoir au moins 24 ans au 1er octobre de l'année de l'examen,
- Avoir un niveau en français équivalent au niveau B2.
- Avoir réussi les tests d'entrée organisés par l'UA
- Avoir un accès à internet tout au long de la formation

Programme

DAEU A (Littéraire et sciences humaines) :

La formation couvre les 8 compétences clés définies par le Parlement européen.

Matières obligatoires :

- Français*
- Langue vivante (anglais* ou espagnol)
- Atelier «Méthodologie du travail universitaire et personnel»*

2 matières au choix :

- Culture générale
 - Histoire contemporaine*
 - Géographie*
 - Langue vivante (anglais ou espagnol)
 - Mathématiques* ou compétences numériques ou biologie*
- Option : Développement durable et responsabilité sociétale

*matières en EAD

DAEU B (Scientifique) :

La formation couvre les 8 compétences clés définies par le Parlement européen.

Matières obligatoires :

- Français*
- Mathématiques*
- Atelier «Méthodologie du travail universitaire et personnel»*

2 matières au choix :

- Physique/Chimie
 - Biologie*
 - Compétences numériques
 - Langue vivante (anglais* ou espagnol) ou culture générale ou géographie*
- Option : Développement durable et responsabilité sociétale

*matières en EAD

Les 8 compétences clés définies par le Parlement européen :

- Communication dans la langue maternelle
- Communication dans une langue étrangère
- Compétences mathématiques, en sciences et technologies
- Culture numérique
- Apprendre à apprendre
- Compétences sociales et civiques
- Esprit d'initiative et d'entreprises
- Sensibilité et expressions culturelles

Organisation

Le DAEU A et le DAEU B sont proposés en **parcours complet en Enseignement à Distance (EAD)** selon les options choisies.

La formation est proposée à Angers, Cholet, Saumur ou en EAD (Enseignement à Distance). Il est possible de suivre la formation sur plusieurs sites et de mélanger «présentiel» et «EAD». Les stagiaires doivent donc pouvoir accéder à internet.

Il existe des cours de soutien en français, anglais et mathématiques ainsi que des cours préparatoires avec le Pré-DAEU (français, anglais, mathématiques ou sciences).



Modalités pratiques :

- Durée de la formation : 260 heures minimum de cours réparties sur 9 mois à raison de 2h30 par matière et par semaine pour la totalité du DAEU ou 60 à 70 heures par matière.
- Candidature : A partir du 6 avril 2023. Des réunions d'informations collectives auront lieu les 11 mai et 29 août. Pour rappel, assister à une réunion d'information collective est obligatoire avant toute candidature au DAEU. Par la suite, des tests de sélection sont organisés avant chaque inscription (en français, anglais, mathématiques et espagnol).
- Tests de positionnement : 1er juin et 4 septembre 2023
- Début de formation : pré rentrée le 29 septembre 2023 / rentrée le 2 octobre 2023
- Validation : le candidat valide les 4 matières sur 1 an pour la totalité du DAEU ou capitalisation des 4 matières sur 4 ans maximum.
La validation de l'examen du DAEU pourra être faite sous 2 formes :
 - un examen final en mai comptant pour 100% de la note finale
 - OU un contrôle continu comptant pour 50 % de la note finale et l'examen final comptant aussi pour 50 % de la note finale.
- Financement possible de la formation par la Région Pays de la Loire (nous contacter) ; Une possibilité de rémunération par la Région des Pays de la Loire peut-être envisagée sous certaines conditions, notamment être demandeur d'emploi (maximum 15h de travail par semaine).

Taux d'obtention 2022-2023 :

- DAEU A : 82.6% (à au moins un module et par rapport aux présents aux examens)
- DAEU B : 68.4% (à au moins un module et par rapport aux présents aux examens)
- TOTAL : 67% (taux d'obtention du DAEU et par rapport aux présents à l'examen, donc pas la formule globale)

Visitez notre site



Formation éligible au CPF